



## Formation PRESENTIEL

### LE CONTRAT DE TRAVAIL

#### Objectifs :

A l'issue de ce parcours, vous êtes capable de :

- Connaître les différents contrats de travail et savoir définir le contrat de travail adapté
- Maîtriser la réglementation des différents contrats de travail
- Mesurer les risques, souplesses et contraintes du contrat de travail
- Rédiger un contrat de travail et le conclure en toute sécurité juridique

#### Public concerné :

- Tout directeur, responsable, collaborateur des services RH, administration du personnel, paie, recrutement

**Pré - requis :** pas de prérequis

#### Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

#### Durée :

- 1 jour (7 heures)

#### Calendrier :

- 25 novembre 2021

**Coût de la formation :** 400 € HT

**Mini / Maxi :** 3 à 8 participants

#### Evaluation des acquis :

QCM, Attestation de fin de formation



**Accueil :** 03 85 42 18 65

[accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

## Programme 2021

Intervenant : Mélissa MEHAH, juriste

### 1. LE CONTRAT A DUREE INDETERMINEE :

- Formalités administratives et obligations des parties
- Les clauses obligatoires, facultatives et les clauses interdites
- Modalités en cas de modification du contrat de travail et de changement des conditions de travail

### 2. LE CONTRAT A DUREE DETERMINEE ET LE CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE :

- Cas de recours et interdictions
- Durée, renouvellement et succession des contrats
- Statuts et droits du salarié en CDD, en CTT
- La fin de contrat du CDD, du CTT

### 3. LE CONTRAT DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

- Définition
- Clauses obligatoires du contrat à temps partiel
- Durée et répartition du travail à temps partiel
- 

### QUIZZ DE FIN DE FORMATION



## Méthodes et moyens pédagogiques



- **Outils et Méthodes** : Présentation et analyse de la réglementation en vigueur, apports méthodologiques, bonnes pratiques et points de vigilances.
- **Moyens pédagogiques** : Approche fondée sur une pédagogie théorique et pratique, concrète basée sur l'analyse de vos pratiques. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Compétences et qualifications du formateur** : **Mélissa MEHAH, juriste.**
- **Accessibilité** : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.